ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médecins

Question écrite n° 94771

Texte de la question

M. Maurice Leroy attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la désertification médicale, s'agissant des médecins généralistes, qui touche non seulement les communes rurales mal desservies par les services publics et, particulièrement, les transports mais qui touche aussi, désormais, les villes moyennes, même éventuellement desservies par une ligne ferroviaire à grande vitesse et *a priori* attractives. Les élus tentent, par des initiatives collectives, de s'organiser, en créant des maisons de santé pluridisciplinaires ou maisons médicales, susceptibles d'attirer les professionnels de santé mais les financements manquent. Si ces maisons constituent une solution qui a, depuis l'origine, en 2005, contribué à préserver un tissu de médecins, force est de constater que cela ne suffit pas pour toutes les situations. Il souhaiterait connaître le bilan coût/efficacité de la création du statut de praticien territorial de médecine générale annoncé par la ministre dans le pacte territoire-santé à la fin de 2012 et, précisément, pour le département du Loir-et-Cher. Il souhaiterait savoir quels ont été les effets de l'augmentation, depuis 2013, de la proportion, à l'examen classant national, de postes d'internes en médecine générale qui avait été annoncée. Il souhaiterait, par ailleurs, connaître le bilan de l'accueil en France de médecins étrangers. Il souhaiterait enfin connaître sa position sur la piste de la délégation de soins, qui permettrait à d'autres professionnels de santé, tels les infirmiers, de réaliser certains actes prédéfinis en lieu et place du médecin généraliste, par hypothèse dans une zone sous-dotée. Il lui demande son avis sur l'efficacité réelle de toutes les mesures incitatives, dans le contexte budgétaire très contraint qui prévaut, à l'échelle nationale comme à l'échelle des collectivités locales.

Données clés

Auteur : M. Maurice Leroy
Circonscription : Loir-et-Cher (3e circonscription) - Union des démocrates et indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 94771
Rubrique : Professions de santé
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 5 avril 2016, page 2585
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)